



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Moyens mobilisés par l'État suite aux inondations dans le Pas-de-Calais
Question orale n° 499

Texte de la question

M. Bertrand Petit attire l'attention de M. le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires sur les inondations qui ont frappé le Pas-de-Calais en novembre 2023. En particulier, il l'interroge sur les moyens, notamment financiers, que l'État s'engage à mobiliser, pour d'une part accompagner les habitants à faire face aux coûts de réparation et de reconstruction des logements et d'autre part permettre aux Voies navigables de France (VNF) de curer ses canaux et à l'Institution intercommunale des wateringues de disposer d'un parc de pompes modernes et fonctionnelles pour mieux prévenir de tels épisodes climatiques.

Données clés

Auteur : [M. Bertrand Petit](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (8^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 499

Rubrique : Catastrophes naturelles

Ministère interrogé : Transition écologique et cohésion des territoires

Ministère attributaire : Transition écologique et cohésion des territoires

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [9 janvier 2024](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [9 janvier 2024](#)

Question retirée le : 30 janvier 2024 (Séance de QOSD annulée)